

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons le plaisir de vous informer que la **version 2 du Portail Famille** est désormais disponible.

Vous recevrez prochainement un courriel dont l'objet sera « **Création de votre compte** », contenant un lien vous permettant d'activer votre nouvel espace personnel.

À partir de ce lien, vous pourrez :

- **Confirmer votre adresse électronique** ;
- **Créer votre mot de passe**, qui vous sera personnel et confidentiel.

Une fois votre connexion établie, plusieurs étapes obligatoires devront être complétées afin de finaliser la configuration de votre espace personnel.

Étape 1 : Accès à la rubrique « Mon profil »

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier et, le cas échéant, mettre à jour l'ensemble des informations suivantes :

- Identifiants de connexion
- Coordonnées personnelles
- Données personnelles et professionnelles

Les champs signalés par un astérisque (*) sont obligatoires.

Étape 2 : Accès à la rubrique « Mon foyer »

Nous vous invitons à contrôler l'exactitude des informations relatives à votre foyer et à procéder aux modifications nécessaires.

Étape 3 : Accès à la rubrique « Mes enfants »

Pour chacun des enfants rattachés à votre dossier, il convient de vérifier et de compléter les informations suivantes :

- Informations administratives
- Renseignements médicaux
- Informations complémentaires

Étape 4 : Accès à la rubrique « Mes documents »

Cette rubrique est dédiée au dépôt des pièces justificatives requises pour l’instruction de votre dossier.

Documents à déposer dans la rubrique « Foyer » :

- Attestation sur l’honneur (document téléchargeable depuis la plateforme)

Documents à déposer dans la rubrique « Enfants » :

- Copie du carnet de vaccination comportant le nom de l’enfant
- Attestation de responsabilité civile
- Certificat de vie en collectivité, le cas échéant

INFORMATION IMPORTANTE :

LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE VISES PAR LE SERVICE PERISCOLAIRE

AFIN DE VERIFIER LA CONFORMITE AVANT DE PRATIQUER AUX

INSCRIPTIONS